

« Chez U, les prix bas n'ont rien à cacher. U, le commerce qui profite à tous »

(on presque!)

TEXTE D'UNE CAMPAGNE DE PUBLICITÉ dans la presse quotidienne, le 27 novembre.

L'arme de communication utilisée par les magasins U appartient à la dissuasion massive. S'ils ont acheté la une des quotidiens ce jour-là, c'est pour clamer très haut et très fort leur message : la grande distribution et U en particulier ne se sucent pas sur le dos des paysans, contrairement à ce que ces derniers laissent entendre. Mieux, ils affirment que la rémunération du magasin est inférieure à ce que gagne le producteur. Il fallait oser, U l'a écrit. Et le démontre, en décomposant le prix d'une pomme. C'est ce qu'il croit faire, car en cherchant à chasser le flou le distributeur a introduit un loup que seuls les bons connaisseurs de l'agriculture peuvent détecter. Une fois détaillés la TVA, les charges du magasin et les frais de conditionnement, reste à chiffrer le revenu du producteur. Or que lit-on ? Rémunération de la coopérative de producteurs français : 1,05 €, soit près du double de la rémunération du magasin U annoncée à 0,56 €.

Deux mensonges en une phrase.

Le premier : lorsqu'un distributeur achète à une coopérative de producteurs, ses adhérents ne perçoivent pas la totalité du prix payé à la coopérative, loin s'en faut, tant leurs charges de fonctionnement sont élevées.

Le deuxième et le plus gros : selon nos informations, pour cette opération de promo



limitée dans le temps où 1,4 kg de pommes gala est vendu 2,49 €, contre 3,50 €/4 € habituellement, U s'est adressé à trois négociants et non à des coopératives, Candel et Mestre dans le sud de la France et BVL dans l'Ouest qui ont acheté les fruits aux alentours de 0,20 € aux paysans, le tarif habituel. Cherchant à forcer la démonstration, Super U a oublié une ligne à son étiquette. Rien qu'une petite ligne, mais une ligne qui aurait tout changé... ■ J.-C.J. (Marianne 8/14 Déc 2012)